

25 Septembre 2018 : conférence des maires pour lancer le PLUi

Ce soir-là, à l'espace Pasteur d'Arbois, 40 communes étaient représentées pour assister au lancement du PLUi.

Cette conférence visait à présenter rapidement le PLUi et la démarche mise en place ainsi que l'ensemble des intervenants pour ce PLUi.

M. Cêtre, le Vice-Président à la planification, à l'urbanisme et à l'économie agricole a introduit la conférence en rappelant quelques faits :

- Délibération de prescription du PLUi le 19.12.2017
- Appel d'offres pour recruter le cabinet d'études lancé en mars 2018
- Choix du prestataire effectué en juillet 2018 après l'audition des 4 Bureaux d'études ayant répondu à l'offre
- Rôle du Comité stratégique, composé du Président, des Vice-Présidents en charge de l'Aménagement et de l'Environnement : déterminer les orientations stratégiques.
- Rôle du Comité de Pilotage composé du Président, de tous les Vice-Présidents, des membres de la commission Aménagement et de la DDT : hiérarchiser les orientations.
- Le Conseil Communautaire approuvera toutes les décisions

Le coût du projet est estimé à 426 569 € HT, dont 213 284,50€ HT d'autofinancement.

Le groupement du Bureau d'étude se présente :

- CDHU comme mandataire principal,
- Biotope pour la partie environnement
- Au-delà du Fleuve pour la partie patrimoine et paysage,
- Soliha 39 pour la partie habitat
- CDGB pour la sécurité juridique de l'ensemble de la procédure.
- La chambre d'agriculture du Jura pour la partie agricole

L'objectif de cette rencontre était surtout de permettre aux maires de pouvoir poser toutes leurs questions. Voir le compte rendu de la conférence des maires.

Les maires présents sont repartis avec un poster à afficher dans leur mairie ainsi qu'avec un fascicule expliquant ce qu'est le PLUi et un questionnaire à remplir afin de servir de base de discussion lors des entretiens.

Le Président et les BE insistent sur l'absolue nécessité que les maires se mobilisent et mobilisent leurs administrés sur ce PLUi qui est aussi un projet de territoire.

Le délai proposé de 3 ans est ambitieux mais réaliste, surtout si chacun s'implique.

Les documents que vous pouvez télécharger :

